



Software for Trusted Services™



Dématérialisation des factures

Notice explicative

Dématérialisation des factures	Page : 2 / 6
Notice explicative	

1 INTRODUCTION

1.1 Objet du document

Le présent document expose les modalités de dématérialisation des factures clients de la société STS Group, ainsi que la marche à suivre pour adhérer à ce nouveau service.

1.2 Documents applicables et de référence

- Directive 2001/115/CE du Conseil Européen du 20 décembre 2001
- Décret n° 2003-658 du 18 juillet 2003

Dématérialisation des factures	Page : 3 / 6
Notice explicative	

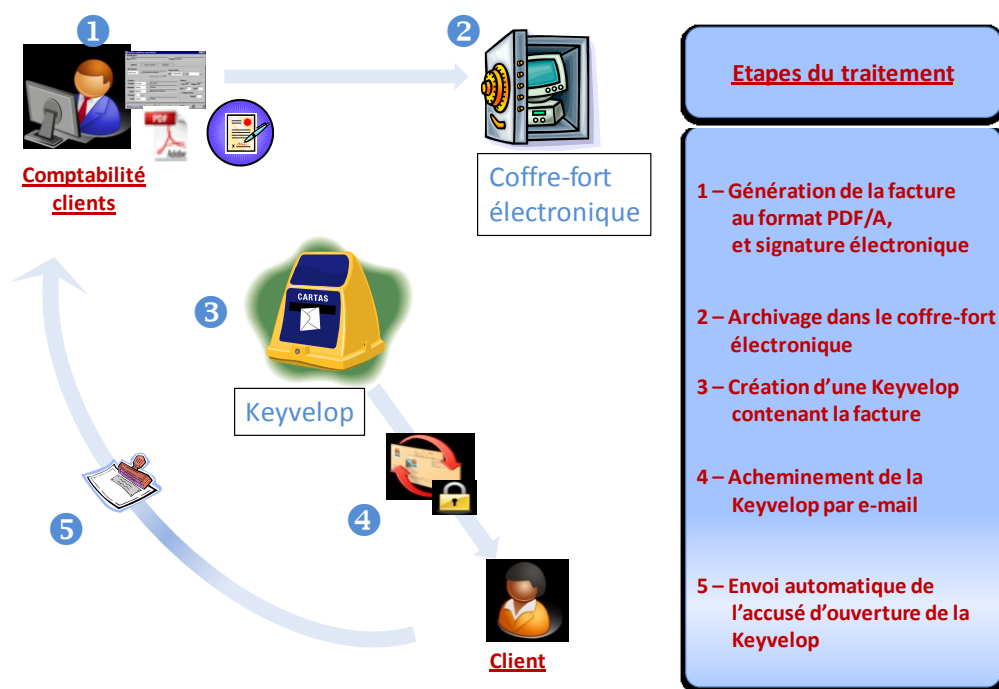
2 Description du procédé

STS Group souhaite inscrire son développement dans une démarche responsable et citoyenne. Cet engagement s'est notamment concrétisé par l'adhésion du groupe au Pacte Mondial des Nations Unies, qui invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de 10 valeurs fondamentales dans divers domaines tels que les droits de l'homme, les normes du travail, la lutte contre la corruption, et la **préservation de l'environnement**

C'est dans cet esprit, et conformément aux textes français et européens en vigueur, que STS Group propose à ses clients de passer à un mode de facturation totalement dématérialisé.

L'adoption de cette nouvelle pratique a nécessité la mise en place d'une infrastructure spécifique au sein de STS Group. Celle-ci repose sur la mise en œuvre des technologies d'échange et d'archivage électroniques à valeur probatoire de son offre STS Suite.

Le schéma ci-dessous présente l'architecture de la solution retenue :



Dématérialisation des factures	Page : 4 / 6
Notice explicative	

Cette solution présente de nombreux avantages :

- **Simplicité**

Vos factures vous parviennent sous forme électronique, directement dans votre boîte aux lettres de messagerie. Le contenu de votre facture est directement accessible par simple « copier/coller », en vue d'une saisie simplifiée.

- **Conformité**

Les factures électroniques émises par STS Group, constituent des originaux électroniques au sens de la loi française, et respectent les contraintes requises en matière :

- d'imputabilité : signature électronique
- d'intelligibilité : format normalisé : PDF/A
- d'intégrité : scellement et conservation sécurisée

- **Confidentialité**

Les factures sont acheminées par e-mail, dans une enveloppe sécurisée (Keyvelop), dont le contenu est crypté, et uniquement accessible aux destinataires identifiés.

- **Eco-responsabilité**

Les économies de papier, d'encre, d'énergie pour imprimer et surtout acheminer le courrier physique, sont autant d'arguments en faveur de l'adoption de ces nouveaux comportements, en matière de développement durable et de respect de l'environnement.

Dématérialisation des factures	Page : 5 / 6
Notice explicative	

3 Comment adhérer ?

Si vous souhaitez adopter cette nouvelle pratique, il vous suffit de nous adresser un email à l'adresse suivante :

comptabilite@group-sts.com

Vous recevrez par retour de mail un lien vers un formulaire en ligne, ainsi qu'un numéro confidentiel que vous devrez saisir afin de vous identifier de manière certaine.

Vous recevrez ensuite un email de confirmation de votre inscription à ce nouveau service...



Software for Trusted Services™

7/11 rue Castéjà
92200 Boulogne-Billancourt, France

☎ 33 (0)1 46 10 29 30

☎ 33 (0)1 46 21 90 59

www.group-sts.com

PARIS - BRUXELLES - BARCELONE - MADRID - GENEVE - LUXEMBOURG - MILAN